Agaud, propriétaire de la propriété, et de Simon Villerstheim, domicilié à la garde, département du Var, agé de cinquante ans, propriétaire de la commune.

après quoi, moi, Laurent Augustin Agarrad, Maire de la commune de la garde, faisant fonctions d'officier public de l'Etat civil, ai prononcé au nom de la loi que les dites parties sont unies en mariage; et il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite et qui a été signé avec moi par les témoins, les époux et les époux de la mère, et nous avons signé.

Allegre Marie Allegre Agarrad

Mairie de la Garde — arrondissement de Toulon

N°23

Levens Louis marié à Bailly Marie Victoire.

Du onze novembre, an mil huit cent trente un, à quatre heures du soir, acte de mariage de Louis Levens, agé de trente trois ans, né à Gorbio, département du var, de profession Maître Jardinier, domicilié à la garde, département du var, fils majeur de feu Clement Levens, en son vivant garde de vigie de la Marine domicilié au dit Toulon et de feue Elisabeth Bayle, d'une part.

Et de Marie Victoire Bailly agée de vingt quatre ans, née à Figanières, département du var, le trois juillet mil huit cent vingt, domiciliée à la garde, département du var, fille majeure de François Bailly, profession de perquisitionnaire, domicilié à la garde, département du var, et de Marie Christine Argiroy ici présente et contractante d'autre part.

Les actes préliminaires ont été publiés, faites par nous et par Monsieur l'officier public de la ville de Toulon, les dimanches vingt trois et trente octobre dernier, lesquelles il résulte qu'il n'y a eu aucune opposition ni empêchement audit mariage. Quant le dommes la loi.

Par les extraits d'actes de naissance des parties futures époux portant qu'ils sont nés aux lieux et aux époques ci dessus désignés, vu aussi les extraits d'actes de décès du père et mère du futur époux, les déclarations à serment faites par le futur époux portant que le lieu du décès et celui du dernier domicile de ses aïeul et aïeule leur sont inconnus, laquelle déclaration dite certifiée aussi par serment de quatre témoins ci après nommés, lesquels affirment que quoique ils connaissent le futur époux de longue date, ils leur aïeul et aïeule et leurs décès et dernier domicile, et le tout en forme; de leur laquelle acte

il a été fait lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre IV du titre 5 du code civil, intitulé du Mariage concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Victoire Bailly, l'autre Louis Levens.

Les présents de Jacques Pitel domicilié à la garde, département du var, agé de soixante ans, propriétaire, de profession Cultivateur.

De André Luc Bonnet, Genouvier, domicilié à la garde, département du var, agé de vingt quatre ans, profession de Boulanger.

Et Jean Louis Morfoux, domicilié à la garde, département du var, agé de trente huit ans, profession de menuisier.

Et de Simon Villerstheim domicilié à la garde, département du var, agé de cinquante ans, profession de Menuisier.

Après quoi, Moi, Laurent Augustin Agarrad, Maire de la Commune de la Garde, faisant fonctions d'officier public de l'Etat civil, ai prononcé au nom de la loi que lesdites parties sont unies en mariage, et il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les témoins, époux et épouse de la mère des parties qui ont déclaré ne savoir.

Louis Levens Bailly

Pitel Genouvier Villerstheim

Morfoux

Agarrad

Mairie de la Garde — arrondissement de Toulon

N°24

Bac Jean Joseph marié à David Marie Christine

Du quatorze novembre an Mil huit cent trente un, à huit heures du matin, acte du mariage de Jean Joseph Bac agé de trente quatre ans, né à Toulon, département du var, le quatorze de la Messidor de l'an Mil huit cent cinq, profession de cultivateur, domicilié à la garde, département du var, fils majeur de Joseph Balthazard Bac profession de cultivateur, domicilié à la garde, département du var et de feue Jeanne Ici présente et contractante d'autre part.

Et de Marie Christine David agée de dix neuf ans, née à la garde, département du var le douze de Nivôse d'avril Mil huit cent douze, domiciliée à la garde, département du var, fille mineure de Jean François David, profession de Cultivateur, domicilié à la garde, département du var, et de Marie Madeleine épouse d'après ici présente et contractante d'autre part.

Il résulte préliminaire que les publications faites par nous le dimanche vingt